



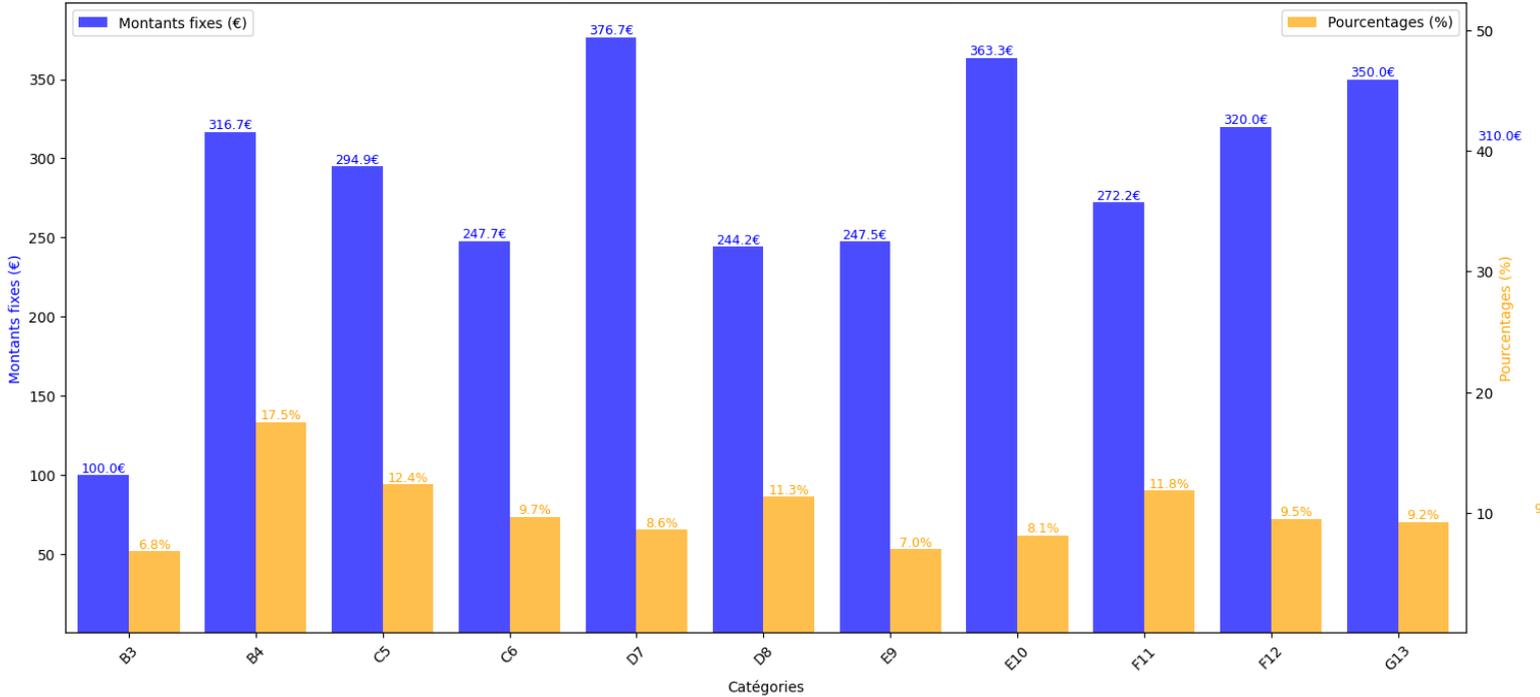
# NAO 2025

Les 1<sup>ères</sup> propositions indécentes faites par la Direction Générale ont été communiquées ce lundi 27 janvier au matin. Qu'en dire de plus...? Si ce n'est que de constater, une fois de plus, le mépris envers ceux qui produisent les richesses de cette entreprise. Alors que nous vous le stipulions, dans notre tract de la semaine 4, « **SAFRAN prévoit de verser à ses actionnaires, 11.2 milliards d'euros de son cash-flow, sur 4 ans, sous forme de dividende et de rachat d'actions** ». Pour rappel, ces manipulations financières échappent à toutes contributions socialisées.

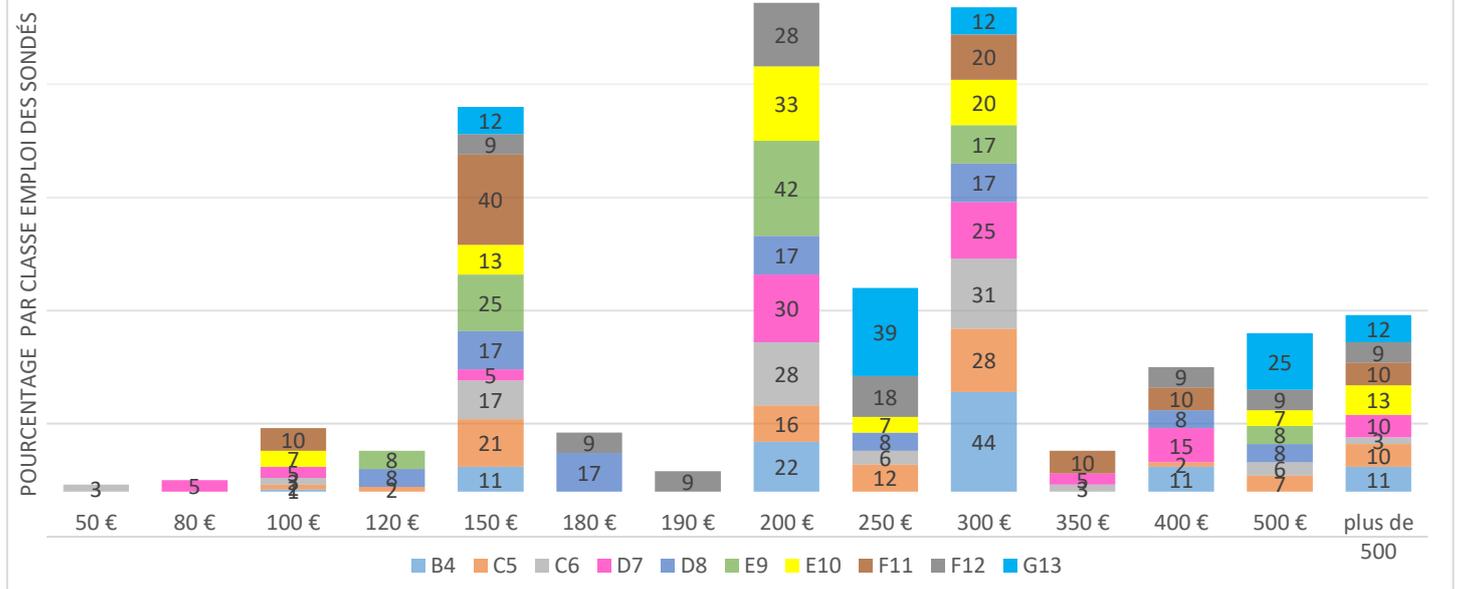
## Bien loin, des miettes balancées aux salariés.

Bien loin également des revendications faites par les salariés qui ont répondu à notre sondage (seulement 6%). Il apparait clairement une convergence salariale qui tendrait vers les 300€ et 10% d'augmentation.

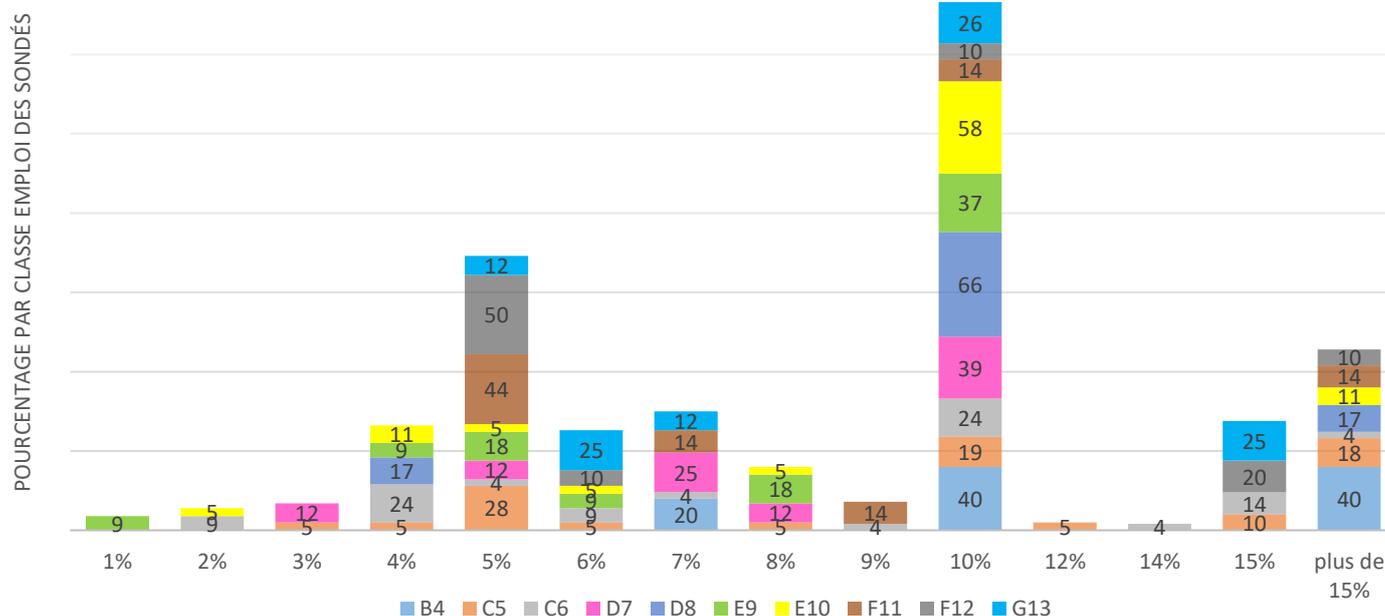
Moyennes des revendications salariales par catégorie



## REVENDEICATION SALAIRE EN €



## REVENDEICATION SALAIRE EN %



Il est à noter que d'autres revendications, hors salaire, ressortent de ce sondage comme la revalorisation des cotations issues de la NCC, la réduction du temps de travail en 32h et/ou semaine de 4jrs sans le week-end, le problème d'écrêtage sur les forfaits 38/40, mais également de nombreux points sur la QVT tels que la demande de Ticket-Restaurant pour les Télétravailleurs, l'amélioration du TPAFC, l'amélioration des indemnités des déplacements professionnels, la création d'une crèche d'entreprise et le constat d'une charge de travail inadaptée. D'autres sujets ont été abordés, mais ne rentrent pas dans le cadre des NAO (Restauration, CPP du CSE, la retraite...).

Pour la **CGT SAE**, suite à sa coordination avec tous les sites, voilà ce que nous portons en débat avec les salariés et que nous porterons lors des réunions de négociation :

Cadres et Non Cadres
AG : 5% talon 200€ brut (rattrapage années précédentes + inflation 2025)
AI : 2% pour doubler le salaire sur toute une carrière
32h00 – 4jrs/semaine et/ou 195 jours forfaits jours
Valorisation de la grille de salaire à hauteur de l'augmentation du SMIC
Prime d'ancienneté : portée à 20 ans et l'appliquer aux F11 et F12 ( <b>hors budget NAO</b> )
Budget spécifique 1% pour valoriser l'expérience et les changements de classe emploi ( <b>hors budget NAO</b> )
13ème mois plancher = 1 seul plancher à 4000€
Allocation Transport Energie : 50€ pérenne
Prime d'équipe à 2.5€/Hr (Pour les équipiers)
Chèques CESH 1500€ (Handicap et Petite enfance)
Pas de décote du budget NAO en cas de non signature

**Cette année encore, allons-nous seulement nous plaindre tous bas, où allons-nous enfin, ENSEMBLE, faire face à notre Direction Générale et lui demander ce qu'il nous faut ?**

**La CGT vous propose d'en discuter en heure d'information syndicale**

**Mardi 04 février 2025 (modalités à venir, voir panneaux syndicaux)**

**Nous y déciderons ensemble des éventuelles actions et mobilisations à mener.**



Retrouvez toute l'actu  
SAFRAN, SAE et les  
accords en vigueur

Contactez vos représentants CGT : [sae-corbeil@cgtsafran.com](mailto:sae-corbeil@cgtsafran.com)

Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS le 30 janvier 2025